AVERTISSEMENTS AGRICOLES

6 Juillet 1983

DLP 11-7-83203724



PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements Quartier Cantarel MONTFAVET Adresse Postale B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE (90) 88 21 83

ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F - Bulletin TOMATE : 40 F - VITI-VAR : 40 F a Regis. recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

SPECIAL ZONES MOYENNES DU VAR

TORDEUSES DE LA GRAPPE -

Voici les dates d'intervention préventive contre la deuxième génération pour les points d'observation suivants ainsi que les zones de précocité équivalente . Dates à moduler suivant l'exposition des parcelles :

La Motte = du 8 au 10 Juillet .

Le Muy, Les Arcs, Vidauban, Le-Cannet-des-Maures, Carnoules, Le Luc = du 10 au 12 Juillet .

Gonfaron, Pignans = du 12 au 14 Juillet .

On procèdera à un contrôle d'efficacité du traitement 10 jours après .Intervenir avec un produit curatif si on observait 10 % de grappes atteintes .

Certains viticulteurs auraient traité il y a une semaine .Ce traitement trop précoce risque d'être insuffisant pour couvrir les éclosions des oeufs de fin de vol .Contrôler soigneusement les grappes vers le 15 Juillet .

OIDIUM -

Il est actif sur grappes de Carignan : renouveler les traitements à 14 jours si cela n'a pas été fait .

MILDIOU -

Les pluies observées depuis fin Juin ont provoqué des repiquages .Renouveler la protection suivant la cadence propre à chaque produit .

BOTRYTIS -

Le traitement de fermeture de la grappe est nécessaire .

-----0000-----

P249

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur-Gérant P Duffaud - CPPAP N° 478 AD